



AMBASSADE DU LIBAN EN FRANCE
Services Consulaires

Dossier Consulaire
Carte Consulaire

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que l'ouverture d'un dossier consulaire, et de par ce fait, l'obtention de la carte d'immatriculation consulaire, nécessite les pièces suivantes:

- 1- Une fiche d'état civil familiale (بيان قيد عائلي) et sa photocopie.
Ou une photocopie de la carte d'identité libanaise (récente) ou une photocopie de la fiche individuelle d'état civil (بيان قيد إفرادي).
- 2- Quatre photos d'identité avec la mention du nom au dos.
- 3- 11 euros à régler sur place (formalité gratuite pour les étudiants de moins de vingt cinq ans détenteurs d'une carte de séjour étudiant).
- 4- La demande dûment remplie avec l'inscription complète de l'adresse en France et au Liban ainsi que les numéros de téléphone.

Pour effectuer la démarche par courrier, il est indispensable de joindre un mandat cash de 11 euros libellé à l'ordre de l'Ambassade du Liban.

N.B. : Prière de remplir le formulaire en lettres majuscules claires et bien orthographiées. يرجى ملء الاستمارة بخط واضح تماماً ومقروء